

Lausanne, Berne, Lugano, le 15 mars 2018

Communiqué de presse

Journée mondiale des droits des consommateurs – une pétition pour plus de transparence

Je veux savoir d'où vient ce que je mange!

Trop d'emballages alimentaires n'indiquent pas clairement d'où viennent les matières premières qui entrent dans les denrées transformées. La Fédération romande des consommateurs (FRC) et ses consœurs alémanique (SKS) et tessinoise (ACSI) revendiquent le droit à l'information. Elles lancent à l'échelle nationale une pétition pour faire entendre la demande légitime des consommateurs d'obtenir une parfaite transparence sur ce qu'ils mangent. Une campagne tourne aussi sur les réseaux sociaux.

«La non transparence des fabricants et des distributeurs est un thème sur lequel nous sommes très souvent interpellés, souligne Sophie Michaud Gigon. Aujourd'hui, offrons aux Suisses l'opportunité de s'exprimer!» Les chiffres européens sont parlants: 70% des consommateurs veulent savoir d'où vient ce qu'ils mangent. Ils sont même 80% quand il s'agit d'ingrédients d'origine animale ([BEUC](#)).

Indiquer la provenance pour clarifier les responsabilités

Le scandale de la [viande de cheval dans les lasagnes](#) a montré les failles du système agro-alimentaire. Trop complexe, il a permis la substitution d'un ingrédient par un autre moins cher. La multiplication des acteurs dilue les responsabilités.

Indiquer la provenance pour choisir selon ses convictions

Locale la pomme? Récemment, la FRC mettait le doigt sur des compotes industrielles qui n'indiquent pas clairement l'origine du fruit. Cultivé en Pologne, plus grand producteur européen, ou en Chine, premier au niveau mondial? Le client qui privilégie le local achète dans l'ignorance.

Ethique la tomate? Et ce fruit, dont la boîte a été élaborée en Italie vient-il du même pays ou de Chine? Le savoir peut inciter à y renoncer quand on se souvient du brûlot de Jean-Baptiste Malet, «L'empire de l'or rouge», qui montre l'exploitation des ouvriers dans les plantations chinoises, ainsi que les ramifications de la filière.

Sain le poulet? De quel pays provient le blanc de poulet préparé en France? D'un éleveur régional ou du Brésil où l'on recourt facilement aux antibiotiques à titre préventif? Là, la santé du consommateur est en jeu!



Indiquer la provenance parce que nous exigeons le droit à être informés

Le 15 mars 1962, le président Kennedy a énoncé un discours fondateur sur les droits des consommateurs qui raisonne particulièrement aujourd'hui. Il y formulait quatre droits déterminant: à la sécurité, à l'information, au libre choix et au fait d'être entendu... La pétition de la FRC, du SKS et de l'ACSI porte ce message aux distributeurs et fabricants.

Je veux savoir d'où vient ce que je mange: frc.ch/petition-provenance

Renseignements complémentaires

FRC: Sophie Michaud-Gigon, Secrétaire générale, Tél. 021 331 00 90

SKS: Sara Stalder, Geschäftsleiterin, Tél. 078 710 27 13

ACSI: Laura Regazzoni, Segretaria generale, Tél. 091 922 97 55